

02/04/2021

COVID-19 : évolution du plan de prévention dans le cadre du reconfinement national

Suite aux annonces du Président de la République, le rétablissement du confinement en France sera effectif à partir de samedi 3 avril 2021 à minuit.

Le groupe adapte son plan de prévention en conséquence avec la mise en place des dispositions suivantes, effectives à compter de mardi 6 avril :

Organisation du travail :

- Afin de pouvoir assurer la continuité de leurs missions, **les équipes de production et les fonctions supportant la production** continueront de travailler sur site, dans le strict respect des protocoles de prévention qui ont prouvé leur efficacité au sein de l'entreprise.
- Un justificatif de déplacement professionnel (si plus de 10km de votre domicile) peut être récupéré sur les Intranets des branches ou auprès de votre RH de proximité.
- Pour **les fonctions dites administratives** :
 - Le télétravail est la règle, avec un objectif de un jour de présentiel par semaine sur site
 - Des exceptions pourront être accordées à certaines fonctions spécifiques par le Comité de Direction de la Branche ou à la demande du salarié et en accord avec son manager, lorsque le salarié estime ne pas disposer à son domicile d'un environnement de travail adapté.
 - Les managers organiseront donc le travail des équipes en restant à l'écoute des salariés pour tenir compte des contraintes personnelles (fermeture des écoles, garde d'enfants, etc...), et des impératifs de leurs services.

Déplacements & visites :

- Les déplacements entre les sites français sont interdits, sauf impératif validé par un manager du CODIR de la branche.
- Les visites sur site par des tiers sont interdites, sauf impératif validé par un manager du CODIR de la branche.

Gestes barrières :

Nous rappelons l'importance d'appliquer les gestes barrières en toutes circonstances, l'engagement de chacun étant un gage de réussite dans la lutte contre la progression de la pandémie.

AU QUOTIDIEN, J'APPLIQUE LES GESTES BARRIERES.



Je porte le masque
en toutes circonstances.



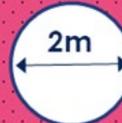
Je me lave les mains en arrivant
et fréquemment au cours de la
journée en utilisant du savon
ou du gel désinfectant.



Les contacts physiques
sont interdits.



Je ne mets pas les doigts dans
la bouche, les yeux, le nez.



Je maintiens une distance de 2m minimum
avec mes collègues.



Je tousse et j'éternue dans mon
coude, et j'utilise des mouchoirs
jetables.



Je favorise les réunions Skype.

LES BONS GESTES
COVID-19

Le Groupe est attentif à l'évolution de la situation et se tient prêt à faire évoluer son plan de prévention lorsque nécessaire. Restons tous mobilisés autour de l'enjeu prioritaire de la santé des équipes.

Pour rappel, vous pouvez accéder depuis n'importe quel appareil (PC ou mobile, professionnel ou personnel) à la page d'information COVID-19 <http://www.latecoere.aero/information> pour suivre ces évolutions.